

Améliorer la gouvernance de son association pour renforcer son efficacité et assurer sa pérennité

Contexte :

De nombreuses situations peuvent fragiliser la gouvernance des associations.

Le manque d'adhésion au projet associatif, la méconnaissance des principes de gouvernance associative, l'évolution des formes d'engagement, les enjeux de pouvoirs, le sentiment d'inutilité, les bouleversements induits par le numérique, les exigences de professionnalisation, la complémentarité à organiser avec les salariés, sont autant de facteurs entrainer des conséquences importantes sur le dynamisme de l'association et sa pérennité.

Objectifs de la formation :

- Repérer les sources de dysfonctionnements
- Connaître les leviers à mobiliser pour répondre aux difficultés
- Donner envie de s'engager sur un calendrier d'actions visant à renforcer l'efficacité de sa gouvernance associative

Objectifs pédagogiques : A titre indicatif

- Connaître les fondamentaux du fonctionnement associatif
- Partager des valeurs et être d'accord sur la mise en œuvre d'une stratégie
- Créer les conditions d'une gouvernance démocratique
- Prévoir les délégations de pouvoir
- Accueillir, intégrer et former les bénévoles
- Mettre en place des fiches de mission

Contenu : Le contenu sera précisé après sélection du prestataire

Méthodes pédagogiques :

La pédagogie est active, basée sur les situations rencontrées par les participants.

Les méthodes pédagogiques seront précisées après consultation des prestataires.

Publics : Administrateurs en place, salarié(e)s participants à des CA, bénévoles envisageant de siéger dans un CA

Prérequis : Aucun

Modalités : (dates et lieu) : La formation aura lieu sur 2 journées – les 23 et 30 avril 2024 à Saint-Germain-en-Laye

Nombre de participants : 14 participants maximum-1 participant par structure sauf dérogation -

Cabinet assurant la formation : le nom du cabinet sera précisé ultérieurement